

La FFACH, une fédé pour le plaisir des malades et la sécurité professionnelle des clowns hospitaliers

PAR PASCAL THOMERET - PUBLIÉ LE 12/03/2022

0 RÉACTIONS COMMENTER

En janvier, la Fédération française des associations de clowns hospitaliers (FFACH) devait se retrouver durant deux jours à Lyon. C'étaient ses Journées professionnelles. Les associations lyonnaises [Vivre aux éclats](#) et [Docteur Clown](#) étaient toutes désignées pour accueillir les participants dans leur ville. Le fil rouge était : « La coopération entre les associations de clowns hospitaliers et les établissements de soins ». Le contexte sanitaire en a décidé autrement, le rendez-vous a été annulé.

En attendant l'annonce d'une nouvelle date, présentation de la Fédé...

Tout a commencé en 2008 autour d'une table. Pour les huit représentants de cinq associations réunis cette année-là - [Les Clowns de l'espoir](#), [Rire médecin](#), [Vivre aux éclats](#), [Soleil rouge](#) et [1.2.3 Soleil, des artistes à l'hôpital](#) -, « *le besoin de regrouper les compétences et les expériences de chacune des associations se faisait sentir* », indique Claire Avril Garabiol, co-fondatrice de l'association drômoise 1.2.3 Soleil, des artistes à l'hôpital et de la FFACH. Et, au vu du développement des initiatives de l'époque en France, celle aussi de « *veiller à une qualité de la démarche auprès des malades* ». Un nom a été donné à la fédération naissante ainsi qu'un président, le directeur des Clowns de l'espoir, Stéphane Vanderosieren. C'est Sylvie Daillot, une autre co-fondatrice de la FFACH, qui assure aujourd'hui la présidence de la fédération qui fonctionne grâce aux subventions du ministère de la Culture, au mécénat privé et aux contributions des membres.



Crédit photo : FFACH

La Fédération française des associations de clowns hospitaliers ne compte pas moins de 21 associations membres, soit 330 comédiens clowns hospitaliers professionnels intervenant auprès d'environ 105 000 enfants par an (et autant de parents) dans plus de 150 lieux d'interventions et 13 000 personnes âgées hospitalisées ou résidant en Ehpad (en grande augmentation). Depuis longtemps, et à l'instar des visiteurs d'hôpitaux connus (visiteurs de malades, aumôniers...), les clowns d'hôpitaux font partie de l'environnement des lieux de soins, dans les couloirs, les chambres, auprès notamment des jeunes malades. « *Ils sont considérés comme des partenaires de soins* », dit Claire Avril Garabiol. Comme le faisaient déjà au début du XX^e siècle les [clowns Chocolat et Orlando Averino](#) à l'hôpital Hérold ou aux Enfants-Malades, à Paris, suivis plus tard par les Frères Frattelini.

Aujourd'hui comme à sa création, les raisons d'être et les deux principales missions de la FFACH sont de contribuer au bien-être des personnes vulnérables et d'œuvrer à la pérennisation et au développement des associations de clowns hospitaliers.



Association Les Envoleés

Comprendre et respecter l'univers hospitalier

Selon les critères d'adhésion à la Fédé, une organisation qui souhaite la rejoindre s'engage entre autres à avoir un statut légal d'association ou de fondation « à but non lucratif ». L'association postulante s'engage aussi à nouer, dans le cadre d'une convention, des relations rapprochées avec la structure de soins hôte et ses équipes soignantes. Elle doit s'assurer également que le clown qu'elle emploie est un artiste professionnel. L'artiste doit avoir reçu une formation pour comprendre et respecter l'univers hospitalier (son fonctionnement et ses contraintes), il doit être rémunéré dignement à travers un contrat de travail légal. Pour être acceptées, les associations doivent disposer d'un code de déontologie et accepter la charte de la fédération.

Chez les Nez rouges, dérapage malheureux

Le 18 février dernier, le fondateur des Nez rouges, Sébastien Buisson, dont le but affiché était d'œuvrer pour les enfants malades, a été condamné à trois ans et demi de prison ferme pour détournements de fonds par le tribunal de Limoges (AFP). Il a aussi écopé d'une interdiction d'exercer toute activité associative et gérer une entreprise durant cinq ans.

À l'annonce de cette condamnation, la FFACH avait réagi sur la page d'accueil de son site : « *Nous venons d'apprendre la condamnation de Sébastien Buisson, fondateur de l'association Les Nez rouges pour abus de confiance aggravé. Cette affaire choquante a reçu une réponse de la justice, ce que nous saluons.* » En publiant ce message, la FFACH avait tenu à préciser que le fondateur et l'association Les Nez rouges n'étaient « *en aucune sorte affiliés* » au réseau des associations de clowns hospitaliers qu'elle fédère.

« *Instaurer une collaboration* »

« *Co-construire les programmes avec les directions d'hôpitaux, les PH, travailler avec eux, s'adapter, faire des bilans dans les services, rechercher la durabilité des programmes, instaurer une collaboration font partie de notre démarche qualité* », indique Claire Avril Garabiol. Les actions « *ne sont pas des coups de pouce* », ajoute-t-elle.



Association Vivre aux éclats

Autrefois, les clowns ont eu parfois du mal à se faire accepter dans les services. « *Le bilan est largement positif* », comme le soulignait déjà en 2001 le Pr Jean Lemerle, ancien chef de département de pédiatrie de l'institut Gustave-Roussy. Disparu en 2014, l'oncopédiatre avait souligné dans le livre consacré à l'association Rire médecin (« *Rire médecin. Journal du docteur Girafe* » éd. Albin Michel), de Caroline Simonds (fondatrice de l'association) et Bernie Warren : « *Deux fois par semaine, ce ne sont plus la souffrance et la peur qui sont au premier plan, mais l'humour, le sourire, la gentillesse, l'attention et le rêve : le monde des enfants.* »

Pascal Thomeret

Source : lequotidiendumedecin.fr

Contenus partenaires



Avec MSD

**Patients fragiles et
vaccination, testez vos
connaissances !**

Contenus partenaires



Pour Medaviz

**ESS Cardiologie Île-de-France
Une innovation
accompagnée par Medaviz**